

Compte rendu du conseil d'Ecole

Vendredi 20 octobre à 18h00 à l'école
(réunion ordinaire du 1^{ème} trimestre)
Lieu : Ecole Terre de Légendes

Membres présents :

Monsieur Jean VAUBOURG, Maire de Bouxurulles et président du SIVS
Madame Chantal DESCHASEAUX, Maire de Savigny et vice-présidente du SIVS
Madame Corinne NICOLAS, Maire de Vomécourt sur Madon
Monsieur Denis BASTIEN, Maire d'AVILLERS
Monsieur Jean-Marie BREGEOT, Maire de Bettoncourt
Monsieur Michel FORTERRE, maire d'Avrainville
Monsieur Paul COLLIGNON, représentant mairie de Xaronval et président de l'Association 'Les Trois Vallées'
Mesdames GERARDIN, VALLETTE, PLUYETTE, déléguées titulaires des parents d'élèves
Monsieur PERREIN, délégué titulaire des parents d'élèves
Madame ESQUIVIE déléguée des parents d'élèves suppléante
Madame Nathalie PIERRAT, membre du RASED
Mesdames Mathilde CHARTIER, Valérie JEANGEOORGES, Christine HEIN, Valérie LELIEVRE, Séverine REMY, enseignantes.
Madame Judith RODRIGUEZ, directrice

Membres excusés:

Madame Angélique BIZE, IEN de la Circonscription de Golbey
Monsieur THIERY, maire d' Hergugney
Madame Anne SIMONIN, Maire de Marainville sur Madon
Madame HILL, ATSEM
Madame MULLER, directrice des services périscolaires

Secrétaire de séance : Mme LELIEVRE.

1. LA RENTREE

1.1. LES ELECTIONS

| | |
|--------------------|--|
| Nombre d'électeurs | 182 |
| Nombre de votants | 120 votants dont 116 exprimés |
| participation | 65,9 % |
| Elus titulaires | Lorraine Gérardin , Natacha Valette , Maxime Perrein, Allison Dellupo, Céline Pluyette et Élodie Rodrigues |
| Elus suppléants | Céline Esquivié |

REMERCIEMENTS aux parents pour leur investissement et motivation.

➤ 1.2. LE CONSEIL D'ECOLE

LES MEMBRES DE DROIT (EN CAS DE VOTE)

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- 🕒 le directeur de l'école, président ;
 - 🕒 deux élus : le Président du SIVS et son vice-Président : Jean Vaubourg et Chantal Deschaseaux ;
 - 🕒 les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
 - 🕒 un des maîtres du RASED ;
 - 🕒 les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
 - 🕒 le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- Monsieur Aubry n'est plus DDEN, un nouveau DDEN a été nommé sur notre secteur. Nous attendons une prise de contact.
- 🕒 l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

LES MEMBRES INVITES

Sont invités et pouvant avoir une voix consultative pour les affaires les concernant : un représentant de l'APE (Association de Parents d'Elèves), les personnels du RASED, les ATSEM, la directrice du Péri-scolaire, le médecin scolaire.

En fonction de l'ordre du jour, après avis du conseil d'école, d'autres personnes peuvent être invitées si leur consultation est jugée utile.

CONVOCATION ET INVITATION :

Une convocation des seuls membres votants. Les maires et autres partenaires recevront une invitation.

COMMISSION ELECTORALE :

La commission électorale sera constituée au second conseil d'école et devra se prononcée sur les modalités des élections des parents d'élèves pour l'année 2024/2025.

1.3. EFFECTIFS ET REPARTITION PEDAGOGIQUE

| | | | | | |
|-------------------|----------------|------------------|---------------------|-----------------|--|
| Mathilde Chartier | Séverine Remy | Valérie Lelièvre | Valérie Jeangeorges | Christine Hein | Judith Rodriguez et Camille Blaise (remplacée par Camille Louveau) |
| 15 PS 6 MS | 11 MS 10 GS | 15 CP 7 CE1 | 16 CE1 7 CE2 | 7 CE2 13 CM1 | 7 CM1 17 CM2 |
| TOT 21 | TOT 21 | TOT 22 | TOT 23 | TOT 20 | TOT 24 |

En tout 131 enfants

1.4. PROJET D'ECOLE

Le fil rouge de l'année sera les JO, qui nous guidera dans les sorties, les intervenants, les apprentissages et la fête de fin d'année autour du sport.

1.5. REGLEMENT INTERIEUR

Il est associé à la charte de la laïcité, que les parents doivent lire et s'engager à respecter comme le règlement. Une grande attention est portée aux atteintes à la laïcité.

Lecture du règlement intérieur.

Différents points ont été ajoutés et votés à l'unanimité :

- Modifications apportées concernant les garanties de protection de l'enfant et de sa dignité ainsi que les mesures de prévention contre le harcèlement à l'école.
- La gourde apportée par les enfants doit être étanche et la plus simple possible : sans artifices, sans arômes, et uniquement remplie avec de l'eau.
- Les enfants doivent venir à l'école avec une tenue correcte et pratique : les tenues trop dénudées (dos nu en dessous des omoplates et ventre nu) ainsi que les tongs sont à proscrire.

Le règlement et la charte de la Laïcité seront communiqués aux familles (site et sur demande) et un coupon d'attestation de lecture sera à retourner à l'école par les familles.

1.6. CALENDRIER SCOLAIRE

Dates des vacances ont été communiquées dans la note de rentrée.

1.7. RENTREE 2024/2025

Demande chiffres prévisionnels (pour début octobre). Il s'annonce un groupe de PS honnête avec 13 enfants. Merci aux maires et aux secrétaires pour les réponses fournies.

1.8. EVALUATIONS NATIONALES

Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP, CE1 et CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Chaque enseignante dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

LES MODALITES

1 livret d'évaluation en CP/CE1 : 3 séquences en français et 2 séquences en maths.

1 livret d'évaluation en CM1 : 4 séquences en français et 2 séquences en maths.

| Compétences évaluées en | FRANCAIS | MATHS |
|-------------------------|---|--|
| CP | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître des lettres - Conscience phonologique - Comprendre des mots, des phrases, des textes entendus | <ul style="list-style-type: none"> - Lire et écrire les nombres de 1 à 10 - Connaître la relation entre les nombres - Dénombrer des quantités jusque 10 - Résoudre des problèmes mathématiques et géométriques |
| CE1 | <ul style="list-style-type: none"> - Lire des mots et un texte à voix haute - Lire et comprendre des phrases et des textes - Ecrire des syllabes et des mots - Comprendre des phrases entendues | <ul style="list-style-type: none"> - Lire et écrire des nombres entiers, notamment entre 60 et 100. - Calculer mentalement - Additionner et soustraire - Associer un nombre à une position - Résoudre des problèmes mathématiques et géométriques |
| CM1 | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la lecture - Maîtriser l'écriture - Maîtriser le vocabulaire - Comprendre le langage oral et écrit. | <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et utiliser des nombres - Calculer mentalement - Poser et effectuer un calcul - Résoudre des problèmes. |

Les élèves ont été rassurés avant la passation : les enseignantes leur ont expliqué que ces évaluations allaient permettre de se rendre compte ce qu'ils savaient faire ou ne pas faire pour pouvoir les aider au mieux par la suite. Il leur a été demandé de faire de leur mieux.

Les CP passeront une deuxième série d'évaluations nationales au cours du mois de janvier 2024.

LES RESULTATS

Remontée anonyme des réponses de chaque élève au niveau académique.

L'entrée des résultats de chaque élève dans un logiciel a permis l'établissement d'un profil permettant de cerner l'élève au plus près.

Ce profil est proche de celui déjà établi par chacune des enseignantes avec une mise en évidence plus fine des faiblesses et des atouts de chacun.

Les résultats ont été présentés aux parents.

Suite à une analyse en conseil des maitres, il a été mis en évidence que la majorité des élèves de CP et de CE1 avait un taux de réussite satisfaisant, voire très satisfaisant.

Pour quelques élèves, repérés comme étant en difficulté dans certains domaines par les enseignantes de GS ou CP, les évaluations confirment que certaines compétences doivent être consolidées. Des aides spécifiques en classe (tutorat, aide matérielle..), les APC et si besoin la prise en charge par une enseignante spécialisée (RASED) sont proposées pour aider ces élèves à surmonter leurs difficultés et les aider à progresser.

Pour quelques élèves repérés comme étant très à l'aise dans les apprentissages, une différenciation est également mise en place (rallye lecture, défis mathématiques, ateliers autonomes de manipulation...).

Lors de ces premières évaluations, la majorité des CM1 a été repérée comme fragile pour les compétences suivantes : lecture fluence, mémorisation de faits numériques et calcul mental rapide.

Les CM1 ont eu un taux de réussite satisfaisant voire très satisfaisant en résolution de problème.

De même que pour les CP/CE1, des aides spécifiques seront mises en place pour les élèves qui en ont besoin.

Les enseignantes continueront donc à mettre en place, comme elles le font depuis plusieurs années, les activités spécifiques sous forme de rituels telles que : « le mot du jour »; « le nombre du jour » ;

« le problème du jour »... à partir de la GS, mais aussi « les ceintures de calcul mental », « le lecture fluence » à partir du CP.

De plus, elles porteront également leur réflexion sur les faits numériques en mathématiques et en production d'écrits en français. Ces 2 axes étant les objectifs de travail de la circonscription.

2. AIDE AUX ENFANTS ET BIEN-ETRE

2.1. ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (rappel et organisation)

- But : donner un petit coup de pouce aux élèves, d'anticiper les difficultés, ...
- Il y a 36 heures de soutien par enseignant devant élèves.
- Les APC seront proposées par les enseignantes aux enfants rencontrant des difficultés.
- Après accord des parents, ils pourront y participer à raison de 30 minutes le mardi et/ou le jeudi de 11h45 à 12h15.
- Ces activités se font toujours en petit groupe.
- Un accueil du reste de la fratrie est assuré pour limiter les trajets des parents.

2.2. VACANCES APPRENANTES

Il est possible cette année encore de proposer les vacances apprenantes, aux élèves du CP au CM2, à chaque vacances (les matins de la première semaine, soit 5 fois 3 heures). Ces vacances apprenantes sont encadrées par des enseignants volontaires.

Il est possible que les élèves ciblés bénéficient de ce dispositif sur une autre école.

2.3. RASED

Présentation du RASED par madame Pierrat, maitre E (enseignante spécialisée).

Quand les enseignantes sont confrontées à des élèves pour qui les aides mises en place en classe (différenciation et PPRE) ainsi que l'APC ne suffisent pas, elles peuvent faire appel au RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés). Le RASED a pour mission l'aide aux enfants en grande difficulté (difficultés d'apprentissage ou problème de comportement).

Dans la circonscription de Golbey, sur notre secteur, le RASED est composé d'une psychologue scolaire (Mme Pitoy), et de maître E (aide à dominante pédagogique) (Mme Pierrat).

Pour une intervention de l'un des membres de RASED, l'accord des parents est obligatoire.

Rappel : Problème des délais très longs pour rdv orthophoniste.

2.4. APQ (Activité Physique Quotidienne)

Pour les élémentaires : s'assurer que les enfants soient actifs (cour, couloir, salle de classe lors de phases de transition, aussi sur les temps périscolaires) 30 minutes par jour.

2.5. PROGRAMME pHARe

Présentation du programme et protocole de la cellule d'écoute. Méthode de la préoccupation partagée.

Le protocole d'intervention de l'équipe Relais-écoute a été présenté aux membres du conseil d'école.

2.6. AIDE AUX DEVOIRS

Une aide aux devoirs sera proposée par le périscolaire. Le nombre de places sera limité. L'organisation précise et les modalités ne sont pas encore définies à ce jour.

2.7. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Après un échange, les membres de droit du conseil d'école votent à l'unanimité pour une reconduction de la semaine à 4 jours pour les 3 années scolaires à venir.

Le SIVS doit aussi voter lors du prochain conseil syndical et les résultats seront transmis aux services de la DSDEN.

3. ACTIVITES COOPERATIVES ET SCOLAIRES

3.1. NATATION

Les CE2-CM iront 2 fois par semaine durant 6 semaines les lundis et vendredis après-midi en novembre et décembre.

Les CP-CE1 et CE1-CE2 seront concernés à leur tour par 12 séances en mai et juin les mardis matin et jeudis après-midi.

Remerciements au SIVS pour la prise en charge des entrées piscine. Les transports sont pris en charge par la communauté de communes de Mirecourt-Dompaire.

Remerciements aux parents agréés et accompagnateurs pour l'aide dans les vestiaires.

3.2. APE 3 VALLEES- SORTIES PREVUES

Grâce au soutien financier de l'association des trois vallées, l'école peut effectuer des sorties.

Les enseignantes tiennent à remercier très chaleureusement l'APE et toutes les personnes qui se dévouent ponctuellement ou à plein temps dans les actions menées.

Un compte des opérations liées à l'argent de l'APE est tenu à part et l'association sera destinataire d'un compte rendu des dépenses effectuées courant d'année et en fin d'année et sur demande si besoin.

3.3. SORTIES / INTERVENANTS POUR CETTE ANNEE :

En lien avec le fil rouge de l'année, les jeux olympiques :

- Souhait de faire du sport : patinoire en attente
- Faire venir des intervenants pour pratiquer des sports différents : en attente avec judo gymnastique, handball, tennis
- Intervention du comité départemental basket Vosges : les 9 et 10 novembre pour toutes les classes.
- Intervention d'une athlète, championne de France, qui viendrait présenter son métier.

3.4. ACTIONS COOPERATIVES :

- Vente de calendriers de l'OCCE pas de vente de calendriers cette année.

- Vente d'un torchon : identique pour toutes les classes, sur le thème des Jeux Olympiques. Chaque enfant a fait un dessin. Les torchons sont proposés à la vente par commande jusqu'au 14 novembre et seront livrés pour Noël.

Le bénéfice aidera pour financer les sorties à venir.

- Photos de classe : Les enseignantes s'interrogent sur le choix du photographe suite à certains désagréments récurrents avec les photographes des années passées. Les parents délégués sont consultés pour avis et proposent un photographe avec qui les enseignantes prendront contact.

3.5. ACTIONS DE L'APE

Parole à monsieur Collignon , président de l'Association. Félicitations pour son élection ainsi que les membres du bureau.

- Election d'un nouveau bureau :

Président : M. Paul Collignon

Secrétaire: Mme Maud Collilieux

Trésorière : Mme Agnès Fairise

- Remerciements et appel : Monsieur Collignon remercie les parents pour leur investissement et rappelle l'importance de l'investissement de tous. Toutes les petites mains sont les bienvenues, l'association a besoin du concours des parents, même de manière ponctuelle, pour le maintien des différentes activités.

- Manifestations programmées pour 2023/2024 :

colis choucroute, loto, vente de fromage, repas de Bralleville, jus de pommes, ...

- Versement d'une subvention de l'association à l'école au mois de novembre pour financer les sorties et projets de l'année. Le montant devrait être similaire à celui de l'an passé.

- Reconduction des différentes opérations :

- « l'opération livre » : l'association offre un livre d'une valeur de 5 euros environ à chaque enfant de l'école pour Noël.
- « cadeau de fin d'année » pour les CM2 en juin.

4. HYGIENE ET FREQUENTATION SCOLAIRE

4.1. POUX :

Demande est faite de surveiller régulièrement les chevelures des enfants et d'avertir l'école si besoin pour limiter la propagation.

4.2. FREQUENTATION SCOLAIRE :

Les enseignantes rappellent que les absences se signalent le matin même de l'absence et que le motif de l'absence doit être donné. Ceci n'est pas toujours respecté et impacte sur le bon fonctionnement de la classe.

L'inspection est prévenue dès 4 demi-journées d'absence dans le mois non justifiées ou avec un motif non recevable.

5. LOCAUX ET SECURITE DES ENFANTS (DUER - PPMS).

5.1. DUER, PPMS

Deux documents particuliers mis à jour chaque année régissent la sécurité au sein de l'école.

- DUER : document unique d'évaluation des risques qui est maintenant informatisé. Présentation aux membres du conseil d'école.

- PPMS des risques majeurs qui liste les dangers spécifiques de la commune.

Les membres de droit du conseil d'école ont signé le PPMS.

- PPMS intrusion qui prévoit les différentes modalités lors d'intrusion dans l'école.

Concernant les exercices : par année scolaire, il faut faire 2 exercices évacuation-incendie et 2 exercices de confinement dont un spécifique intrusion- attentat.

- Une alerte incendie est effectuée dans le premier mois qui suit la rentrée : évacuation des locaux. Cet exercice a été réalisé le mardi 29 septembre.

- Un exercice intrusion attentat sera effectué à la rentrée des vacances d'automne (demande de l'Inspection).

Cet exercice est présenté aux élèves (notamment cycles 1 et 2) sous forme de jeu (roi du silence, cache cache)

- Les autres exercices se produiront au cours de l'année.

Petit rappel: en cas de danger extérieur à l'école (personne menaçante, nuages toxiques,...). Les parents ne doivent en aucun cas se présenter devant l'école pour reprendre leur enfant si un tel événement devait se produire. L'enfant se trouve avec son enseignante en sécurité dans l'école. Seule une autorité est habilitée à ordonner la réouverture des locaux.

Rappel : nous sommes en vigilance attentat depuis le 16 octobre.

Le responsable sécurité gendarmerie sera contacté par madame le Maire de Savigny pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan vigipirate.

5.2. BUS (Parents à l'arrêt de bus)

Rappel du règlement : être en avance, les maternelles doivent être repris par une personne nommément citée par les responsables de l'enfant ; en aucun cas, l'accompagnatrice du bus ne se charge de faire le trajet entre l'arrêt de bus et le domicile de l'enfant.

Dans le cas où l'adulte nommé pour récupérer l'enfant serait absent, l'enfant en question sera reconduit au périscolaire en bus.

En cas d'incident, chauffeurs et accompagnateurs doivent signaler le problème au service responsable des transports à la Comcom.

Demande des parents d'élèves : une communication autre que sur facebook pour être avertis des changements au niveau du transport

L'attention est attirée sur le fait que les membres du périscolaire sont eux aussi avertis de manière tardive et transmettent l'information sur leur temps personnel alors qu'ils n'en ont aucune obligation.

Pour les incidents au niveau du transport, la communication via le numérique (mail, panneau pocket, message..) pose divers problèmes : coût des messages à large diffusion, réseaux, notifications... La proposition suivante est avancée et sera étudiée : une personne référente par commune pour aller relayer l'information aux arrêts de bus de son village.

Précisions :

Il y a quelques jours, une des accompagnatrices du bus a été obligée de s'arrêter pour raisons médicales. L'information a été relayée le jour-même à 7h19 sur facebook encore une fois, la manière que nous avons jugé la plus rapide pour prévenir un maximum de parents. Dans la journée, les parents concernés ont été tenus au courant du déroulement du soir, par mail.

Nous rappelons que la tournée a tout de même eu lieu, que le chauffeur a accepté de prendre sous sa responsabilité les élèves de maternelles, à l'aller comme au retour, que les agents du périscolaire ont pris le relais pour conduire les enfants dans les classes et les conduire jusqu'au bus le soir. Toutes ces adaptations des uns et des autres ont permis aux familles de ne rien changer à leurs habitudes.

Nous ne pouvons pas tout anticiper et faisons au mieux. Certes tout n'est pas parfait mais mérite d'être considéré dans sa globalité.

6. PERISCOLAIRE

Synthèse, directrice du service d'accueil périscolaire.

Prix de la cantine :

Nous avons entendu que certaines familles n'étaient pas informées du nouveau prix de la cantine au 1er octobre 2023 ; nous souhaitons rappeler que l'information a été mise en ligne sur le site internet de l'école mais aussi sur facebook. Il est certain que tout le monde n'est pas sur les réseaux sociaux ; en revanche, les parents qui suivent l'actualité du site internet de l'école ont reçu une notification par mail pour cette nouvelle publication du 25/09/2023. Publication qui est consultable à loisir depuis. Pour élargir encore davantage les chances d'être avertis, le conseil syndical étudiera prochainement l'opportunité d'une adhésion à Panneau Pocket, mais tout comme facebook ou le site internet de l'école, il faudra cliquer sur la notification pour lire l'information.

PERISCOLAIRE

Des effectifs très hauts en septembre le soir (autour de 40) qui sont à présent retombés et semblent stables (de 25 à 30 par soir), certainement l'effet de la mise en route de la rentrée pour les familles, un temps d'adaptation et de rodage entre parents, avec les activités extrascolaires comme variables.

A noter également l'augmentation du tarif de cantine à partir du 1^{er} octobre 2023, pour faire face à l'augmentation des denrées alimentaires subies depuis le 1^{er} septembre 2023. Au plus fort, le forfait midi passe de 6.95 euros à 7.18 euros par enfant (prise en charge de 2h + repas). C'est une augmentation assez forte, mais la dernière date de janvier 2020.

A la rentrée de novembre 2023, nous envisageons de communiquer davantage sur ce qui se passe pendant la journée en périscolaire : des photos du repas dans un premier temps, pour partager avec les parents, parfois inquiets, ce qui est réellement servi à leurs enfants. Mais nous souhaitons aussi mettre en avant les enfants sur des talents ou « bonnes actions », de manière individuelle. Avec l'autorisation des parents (droits à l'image), nous pensons publier à raison d'une fois par semaine une réussite individuelle qui puisse concerner n'importe quel domaine : sport, agilité, chrono, mais aussi valeurs.

L'idée de ce regard positif est de mettre en lumière un bon comportement, une attitude de champion, un défi personnel. Briller pour être fier(e) de soi, de ses progrès. Avoir envie de faire toujours mieux, pour soi et pour les autres.

EXTRASCOLAIRE

Démarrage imminent du centre de loisirs ce lundi 23/10 !

De petits effectifs par rapport à l'été, qui peuvent s'expliquer encore une fois par le budget des familles, pour qui tout augmente évidemment, mais aussi et surtout par les travaux annoncés tout à proximité, qui vont énormément compliquer les trajets des uns et des autres ; se rendre au travail sera parfois un casse-tête, alors la contrainte de l'emplacement du centre de loisirs peut être parfois trop gênante.

Quoi qu'il en soit, nous attendons les enfants avec enthousiasme sur différentes thématiques : l'automne et halloween évidemment, mais aussi « fête foraine », « far west » et une sortie à Saint Dié, où nous irons pour la première fois à la piscine Aqua Nova America et au musée du train le même jour.

Le mercredi 25/10 pour la sortie et de manière exceptionnelle, le rendez-vous est donné à l'aller comme au retour au collège Maurice Barrès à Charmes. Ceci pour rapprocher les parents de la voie rapide mais aussi pour limiter autant que possible le temps de trajet à bord du bus (cf travaux et itinéraire bis en car...).

Merci au Valamont pour le prêt de jeux en bois !

8. QUESTIONS DIVERSES PREPAREES

L'école ne dispose plus de ligne téléphonique depuis la rentrée, ce qui est tout de même très handicapant.

Réponse du SIVS : le standard a un coût important, réflexion est faite pour l'achat d'un téléphone portable. Une solution devrait être trouvée rapidement.

Problème de lumière dans les toilettes adultes et dans la salle de motricité. Appel sera fait à un professionnel.

Dans la classe de madame Jeangeorges, une partie du revêtement de sol est très abîmé à cause d'une bulle qui s'est formée devant le tableau. Le SIVS prend note.

La séance est levée à 19h50

Secrétaire de séance

V. Lelièvre

Présidente de séance

J. Rodriguez